

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East  
Suite 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est  
Bureau 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine		
<b>Date</b>	<b>Vendredi 3 juin 2022</b>	<b>Heure de départ</b>	16 h 50
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 8 : Dégagé (Temp : 24 °C) Vent Sud Est 21 km/h		
<b>État de la piste</b>	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 2 Piste intérieure 1
<b>Nombre de courses</b>	8	64 inscriptions	
<b>Retraits Vétérinaire :</b>	2	Commissaires :	2 Piste :

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
Gunnar Lindberg	Fenton Platts	Paul Nielsen

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

**Bureau :**

**Examens de films :**

**Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – **Enquête** de commissaires et avis de faute déposé par le jockey, Keveh Nicholls, menant le #2, “Fedalia”, contre le #3, “Mitzi”, (Kazushi Kimura), pour l’obstruction survenue dans le dernier droit. Keveh a déclaré qu’il se trouvait à l’intérieur et avait touché la lice lorsque Kazushi l’y avait poussé. Si son cheval n’avait pas perdu son élan, il aurait remporté la course. Kazushi a déclaré avoir gardé la direction droite de son cheval et que c’était bien Keveh qui avait forcé son entrée tout en commençant le contact. Il a jouté ne pas avoir rien pu faire. Après l’examen, il a été déterminé que le #3 était en fait arrivé et touché le #2 le poussant dans la lice et lui encombrant le passage. L’avis de faute a été retenu et le #3 a été placé en 2<sup>e</sup> position derrière le #2.

Lien pour la vidéo d’enquête : <https://youtu.be/yjUmmCxYGkY>

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #1, “Awesomecrest”, (David Moran), est parti maladroitement et vers l’intérieur.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Paris mutuels : \$3,445,372

## **Réclamations :**

### **Course 4**

Le #10, “Rocket Joe Copper”, pour \$20,000, ira à la propriétaire Theresa Brine, entraîneur Joe Russo.

### **Course 6**

Le #2, “Mighty Pele”, pour \$25,000, ira au propriétaire Heino Vesik, entraîneur Darwin Banach.